

AVIS DE DÉBUT D'ÉTUDE
Étude du pont et de l'échangeur Power Dam de l'autoroute 401
Conception préliminaire et évaluation environnementale de portée générale
(G.W.P. 4092-19-00)

Le projet

Le **Ministère des transports de l'Ontario (MTO)** a confié à **Morrison Hershfield Limited** la préparation de l'avant-projet sommaire et de l'évaluation environnementale de portée générale pour l'étude du pont et de l'échangeur Power Dam de l'autoroute 401. Cette étude comprend le remplacement du pont 13X-180/BO qui permet à la promenade Power Dam de franchir l'autoroute 401. L'étude comprendra également l'élaboration d'un plan à long terme pour l'échangeur et l'établissement de l'empreinte pour l'élargissement futur de l'autoroute 401 à six voies. Le projet est situé dans le canton de South Stormont, dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. La conception du pont tiendra compte de l'élargissement futur de l'autoroute 401, mais l'évaluation environnementale de l'élargissement futur ne sera pas réalisée dans le cadre de cette étude.

L'autoroute 401 est une autoroute rurale à quatre voies divisées à l'échangeur de la route Power Dam. La configuration actuelle de l'échangeur ne permet pas tous les mouvements de circulation vers et depuis l'autoroute 401. Actuellement, la circulation peut sortir en direction de l'est et entrer en direction de l'ouest à cet échangeur partiel. Des alternatives raisonnables pour apporter les améliorations requises seront élaborées et évaluées, ce qui conduira à la sélection d'une ou de plusieurs solutions préférées préliminaires et d'un plan recommandé. Le remplacement proposé du pont sera effectué en premier et les améliorations de l'échangeur suivront à une date ultérieure.

Le processus

Ce projet a été classé comme une intervention de groupe B en vertu de l'évaluation environnementale de portée générale du MTO pour les installations provinciales de transport (2000), et le public aura la possibilité de participer à l'ensemble du processus. Deux centres d'information publique sont prévus à des étapes clés du déroulement du projet et un avis préalable sera fourni. Un rapport d'étude environnementale sur les transports (REET) pour l'avant-projet sommaire et l'évaluation environnementale de portée générale du projet sera préparé et mis à la disposition du public pour une période de 30 jours de commentaires. Un avis de fin d'étude (soumission du REET) sera publié dans les journaux locaux.

Consultation publique

Vous pouvez visiter le site Web de l'étude sur le pont et l'échangeur Power Dam de l'autoroute 401. Le site Web a été conçu comme un moyen d'offrir aux parties intéressées un accès aux renseignements sur le projet, aux mises à jour de l'étude et aux documents disponibles. Le site Web fournit actuellement des détails sur le contexte de l'étude, son objectif et le processus d'évaluation environnementale de portée générale. Vous pouvez accéder au site Web à partir de l'adresse suivante :

www.highway401powerdam.com

Commentaires

Vous êtes invités à participer à l'étude d'EE de classe et à fournir vos commentaires respectifs par écrit (par courrier ou par courriel) à l'équipe de projet ou via le site Web du projet. Pour faire des commentaires sur ce projet, ajouter votre nom à la liste de diffusion du projet, ou soumettre une question après avoir examiné les documents fournis sur le site Web, veuillez contacter l'un des membres de l'équipe de projet indiqués ci-dessous :

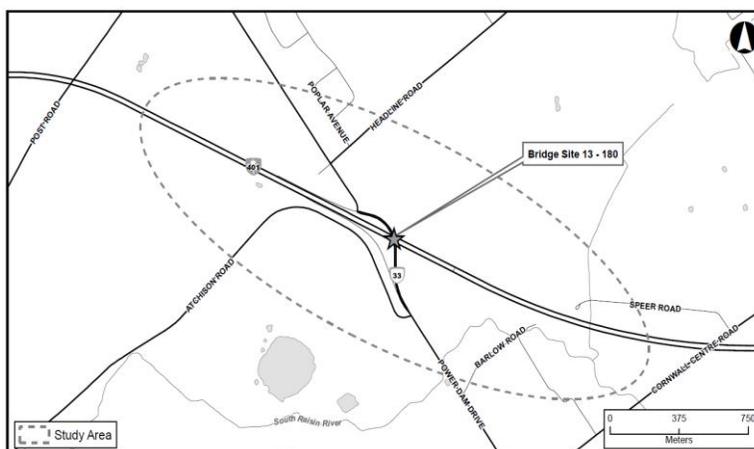
Mr. Abdallah Anabtawi, P.Eng.
Chargé de projet
Ministère des transports
1355, boulevard John Counter, C.P. 4000
Kingston, ON K7L 5A3
Téléphone : 613-484-2593
Courriel : abdallah.anabtawi@ontario.ca

ou **Mr. Brad Hewton, P.Eng.**
Chargé de projet consultant
Morrison Hershfield Limited
200-2932, chemin Baseline
Ottawa, ON K2H 1B1
Téléphone : 613-739-2910, ext. 1022292
Courriel : bhewton@morrisonhershfield.com

Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité pour participer à cette étude de classe EE, veuillez contacter l'un des membres de l'équipe de projet indiqués ci-dessus.

Les renseignements sont recueillis pour permettre au MTO à satisfaire aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario*. Tous renseignements recueillis seront assujettis aux dispositions et aux exigences de divulgation de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (Loi sur l')*, L.R.O. 1990, chap. F.31. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires seront versés au dossier public.

Carte clé



Des renseignements sont disponibles en français en composant le 613-739-2910, ext. 1022292, auprès de Brad Hewton.

Avis émis : le 10 janvier 2022

